

Communiqué de synthèse

Conférence de Presse
23 mars 2022 – Club de la Presse Limousin
Gilles COURROS, nouveau Directeur Général
de la CARSAT Centre-Ouest

Suite à sa prise de fonction le 3 janvier dernier en qualité de nouveau Directeur Général de la CARSAT Centre-Ouest, Gilles COURROS a accepté l'invitation du Club de la Presse afin de se présenter aux journalistes du Limousin.

Gilles COURROS saisit cette occasion, pour rappeler le rôle de la CARSAT-Centre-Ouest en tant qu'acteur économique majeur en Limousin/Poitou-Charentes. Il dressera le bilan de l'année 2021 et évoquera les perspectives à venir sur les nombreux volets de la retraite, de l'Assurance Maladie et de l'Action sociale, de la prévention des risques professionnels, des ressources humaines, etc.

En parallèle de ces missions, Gilles COURROS annoncera le renouvellement prochain du conseil d'administration et le lancement d'un chantier d'envergure avec l'opération immobilière d'extension et de réhabilitation du siège de la CARSAT Centre-Ouest.

LES INTERVENANTS

Gilles COURROS

Directeur Général

Sophie GASSIMBALA

Sous-Directrice

Assurance Maladie et Action Sociale

Jean-Michel JORLAND

Ingénieur Conseil Régional

Assurance Risques Professionnels

CONTACT PRESSE

Vanessa GARESTIER

Responsable Marketing/Communication

vanessa.garestier@carsat-centreouest.fr

05.55.45.37.47

Retrouvez toutes les informations sur <https://www.CARSAT-centreouest.fr> ou scannez le QR Code



suivez-nous sur



La Carsat Centre Ouest, votre interlocuteur pour

www.carsat-centreouest.fr



SOMMAIRE

Gilles COURROS	p 3
Nouveau Directeur Général de la CARSAT Centre-Ouest	
L'Assurance Retraite	p 4
Un contact permanent et multicanal avec les assurés	
Une démarche approfondie d'écoute des clients	
Des assurés satisfaits	
Des partenariats renforcés	
La lutte contre les fraudes pour un paiement à bon droit	
L'Assurance Maladie et l'Action sociale	p 7
Une action sociale retraite pour aider à bien vieillir chez soi et prévenir la perte d'autonomie	
> Les dispositifs et les mesures mises en place en 2021	
> Les aides individuelles et collectives, perspectives 2022	
Service social pour aider et accompagner les assurés	
> Les faits marquants 2021	
> Les perspectives 2022	
Les risques professionnels	p 11
La prévention des risques professionnels	
> Les faits marquants 2021	
> Les perspectives 2022	
La tarification	
> Les faits marquants 2021	
> Les perspectives 2022	
Une nouvelle gouvernance en 2022	p 14
Renouveau de la gouvernance administrative de la CARSAT Centre-Ouest	
Renouvellement du conseil d'administration	
Les ressources humaines	p 15
Le télétravail plébiscité à la CARSAT Centre-Ouest	
Un excellent index d'égalité professionnelle femmes/hommes	
Lancement d'une opération immobilière d'envergure	p 16
L'extension et la réhabilitation du siège de la CARSAT Centre-Ouest	

Gilles COURROS, nouveau Directeur Général de la CARSAT Centre-Ouest



Agé de 47 ans, Gilles COURROS connaît bien les CARSAT puisqu'il était jusqu'à sa nomination, Directeur Adjoint de la CARSAT Hauts-de-France en charge dans un premier temps de la retraite puis de l'ensemble des activités en mission nationale avec la CNAV et la CNAM. Parallèlement, il était Directeur de mission auprès de la CNAV, en charge du bilan des démarches de mutualisation engagées dans le réseau et de l'évaluation du dispositif d'entraide nationale inter-Caisses.

Il est ancien-élève de l'Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S) et diplômé de la Faculté de Droit et de Sciences Politiques de l'Université Montesquieu Bordeaux IV. Précédemment, il a occupé des fonctions de Direction dans différents organismes de Nouvelle Aquitaine en tant que Sous-Directeur en Charge des retraites et du recouvrement contentieux du Régime Social des Indépendants, en Aquitaine, puis en Poitou-Charentes, et en Limousin.

Gilles COURROS et [son comité de Direction](#) sont chargés de mettre en œuvre les décisions du [Conseil d'administration](#) et de gérer le fonctionnement général de la CARSAT Centre-Ouest.

C'est dans un contexte singulier que Gilles COURROS a pris ses fonctions au sein de la CARSAT Centre-Ouest. Il indique que : « *La CARSAT est reconnue pour sa performance et la maîtrise de ses processus de travail, l'implication de ses collaborateurs et leur ouverture aux démarches innovantes. D'ailleurs, les équipes en charge de la retraite, de l'accompagnement social ou de la prévention des risques professionnels, ont démontré leur incroyable capacité à s'adapter aux contraintes imposées par la crise Covid-19 et à prendre en compte les évolutions techniques, ou celles de la demande sociale, pour répondre aux besoins de leurs usagers et de leurs clients. Cette nécessité d'adaptation, très largement soutenue par la transformation des attentes des assurés sociaux et des entreprises, par l'émergence chez eux d'une exigence de rapidité, de disponibilité et de simplicité, constitue un marqueur fort de la Caisse et la fierté des équipes que nous devons poursuivre et soutenir.* »

La CARSAT Centre-Ouest, une organisation décentralisée au cœur des enjeux locaux

Trois grandes missions de service public au côté des salariés, des travailleurs indépendants et des entreprises en Limousin/Poitou-Charentes :

- > Préparer et payer la retraite par répartition,
- > Aider et accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé,
- > prévenir et tarifier les risques professionnels



L'Assurance Retraite

Malgré la crise sanitaire, la CARSAT Centre-Ouest a poursuivi son activité. Ses équipes sont restées mobilisées. Le suivi, le traitement des dossiers et le paiement des retraites ont continué d'être assurés.

En octobre 2021, elle a même été la Caisse la plus performante en terme de délai d'attribution des droits* avec un délai de traitement des dossiers en 63 jours.

**Délai de traitement mensuel des droits propres hors dossiers dépôts à plus du 6 mois du point de départ*

Chiffres 2021

Plus de 5 milliards d'euros de prestations vieillesse versées *

585 172 pensionnés

** droit propres (pension, minimum vieillesse, majorations), droit dérivé (pension, minimum vieillesse, majorations), ASI*

Un contact permanent et multicanal avec les assurés

Une offre digitale enrichie pour simplifier la relation avec l'assuré

La CARSAT Centre-Ouest ayant pour vocation de s'adresser à tous les assurés (actifs, retraités), elle s'est appuyée ces dernières années sur le processus de dématérialisation développé par la CNAV pour faciliter l'accessibilité de son offre de services, 7 jours sur 7, 24 h sur 24. Une offre de services disponible sur lassuranceretraite.fr qui s'est avérée incontournable notamment avec la montée en puissance des dépôts de demande de retraite en ligne lors des confinements.

En 2022, une nouvelle offre vient compléter les services déjà existants sur lassuranceretraite.fr : la prise de rendez-vous en ligne. Les assurés ont désormais la possibilité de prendre un rendez-vous avec un conseiller retraite sur les thématiques de conseil et d'accompagnement. Ils peuvent ainsi choisir le canal d'échange qui leur semble le plus approprié à leurs besoins : en visioconférence ; par téléphone ou en agence retraite et points d'accueil.

Cette solution vient compléter la prise de rendez-vous via le :



La proximité pour toujours mieux accompagner

> **Un territoire couvert à 100 % à moins de 30 mn d'un point d'accueil**

Engagée au cœur des territoires et afin de simplifier les démarches de ses publics pour leur apporter des conseils sur la retraite et une aide sur l'utilisation des services numériques, la CARSAT est présente au sein des

établissements France services. A ce jour, elle est partenaire avec 147 structures sur les 7 départements du Limousin Poitou Charentes. De nouvelles labellisation en 2022 porteront le nombre à 172.

Des animateurs formés par les différents organismes de service public accompagnent les usagers.

De futurs événements CARSAT sont en cours de préparation au sein de ces France Services, notamment la semaine des Portes Ouvertes des France Services dans le but de toujours mieux informer les assurés sur leurs droits par une présence terrain marquée.

La CARSAT propose des offres de services adaptées et accessibles au plus près des assurés notamment dans les territoires ruraux et isolés. Ces différents points d'accueil sont consultables sur le site internet de la CARSAT Centre Ouest/[nous contacter](#) ou en flashant le QR Code.



> Des offres adaptées aux différents publics :

Pour les jeunes actifs, la CARSAT propose des webinaires et des ateliers pour les informer, au plus tôt, sur le relevé de carrière, les trimestres et leur rachat éventuel. Elle en profite aussi pour leur présenter le site de [lassuranceretraite.fr](#).

Lors de ces échanges, un focus est réalisé sur un service 100% digital, destiné au moins de 45 ans : « *certifier mon parcours professionnel* ». Leurs expériences professionnelles sont certifiées grâce aux informations dont l'Assurance retraite dispose sur leur carrière. Ils peuvent alors générer et intégrer un QR Code sur leur CV qui fera la différence lors de leur recherche d'emploi en prouvant l'exactitude des informations sur leur parcours professionnel.

Pour les personnes âgées de 58 ans et plus, la CARSAT organise tous les 2^{ème} mardis de chaque mois une réunion sur des thématiques dédiées : « *Je choisis ma date de départ à la retraite* », « *Mes interruptions d'activité- Incidence sur ma retraite* », « *Ma retraite d'indépendant* », et « *Mon activité à l'étranger* ».

Une opportunité pour faire un point sur leur carrière et bénéficier d'un temps d'échanges collectifs avec des conseillers de la CARSAT. Ces réunions sont proposées en visio et à partir de 2022, des rencontres seront proposées en présentiel sur des communes définies.

Pour les jeunes retraités, la CARSAT anime des webinaires pour « *bien vivre sa retraite* ». L'occasion de leur expliquer la notification de retraite, les éventuels prélèvements sociaux et faire un zoom sur le cumul emploi retraite. Elle les informe également sur les actions « *bien vieillir* » qui permettent de préserver un lien social et de participer à des ateliers « *nutrition* », « *équilibre* », « *mémoire* », etc., des conférences/débats, des pièces de théâtre, des ateliers numériques, etc.

Une démarche approfondie d'écoute des clients

Avec les agoras retraite, la CARSAT Centre-ouest poursuit son engagement dans la transparence et l'écoute de ses assurés. Elle donne la parole à ceux qui ont connu des difficultés dans leur relation avec la CARSAT. Son objectif est de co-construire des actions d'optimisation des services avec et pour les assurés.

Cette démarche d'amélioration continue s'inscrit pleinement dans le programme Services publics + qui a pour but de rendre les services publics plus simples et plus efficaces en mettant au cœur de la démarche l'expérience usager.

Des assurés satisfaits

À la suite d'une enquête menée en septembre 2021 par l'institut de sondage MOAI, par téléphone ou internet téléphonique auprès de 475 nouveaux retraités et 298 actifs, il apparaît que :

94 % des nouveaux retraités et 83 % des actifs sont **globalement satisfaits** de la CARSAT Centre-Ouest.

Des partenariats renforcés

Sur les 7 départements de sa circonscription, la CARSAT Centre-Ouest poursuit et développe des partenariats locaux forts qu'elle considère comme des leviers essentiels afin de réaliser des actions coordonnées auprès des publics que qu'elle a en commun avec ses partenaires.

Les partenariats permettent d'informer les assurés, à tout âge, de manière conjointe et harmonisée sur la retraite notamment les plus fragilisés. Ils favorisent la lutte contre le non-recours aux droits des usagers, l'information sur les offres de services et les démarches à réaliser. Des actions coordonnées sont réalisées avec le CICAS, Pôle emploi, les conseils départementaux, les CAF, les CPAM, les CCI, les associations (secours populaire, restos du cœur...) et bien d'autres encore.

C'est ainsi que le 26 janvier dernier, une convention de partenariat a été signée avec l'URSSAF du Limousin pour renforcer l'accompagnement destiné aux travailleurs indépendants en difficulté.

La lutte contre les fraudes pour un paiement à bon droit

Du faux bulletin de salaire à la dissimulation de vie maritale en passant par le non-respect de la condition de résidence, les typologies de fraudes aux prestations sont variées. Si les comportements frauduleux en matière de prestations sociales ne concernent qu'une minorité de personnes, ils pénalisent l'ensemble des bénéficiaires du système de protection sociale. Soucieux de mieux satisfaire ses publics, la CARSAT Centre-Ouest depuis plusieurs années fait de la lutte contre les fraudes une de ses priorités.

Les fraudes les plus fréquentes

Bien souvent, les actions frauduleuses détectées par un organisme sont susceptibles de concerner une autre institution sociale, un même domaine de fraude pouvant impacter différents organismes.

A la CARSAT Centre-Ouest, les fraudes les plus fréquentes détectées en 2021 ont concerné les fausses déclarations :

Ressources	46 %
Résidence	19 %
Situation familiale	16 %

Chiffres 2021

La Cellule de prévention et de lutte contre les fraudes dont le but est de garantir le paiement à bon droit par une série d'actions, a réalisé : **157 enquêtes et 26 auditions**

En termes d'enjeu financier, le bilan 2021 de la CARSAT Centre-Ouest fait apparaître :

> un préjudice **évit**é de plus de **4 635 000 euros**

> un préjudice **constaté** de plus de **878 000 euros**.

L'Assurance Maladie et l'Action sociale

Une action sociale pour aider à bien vieillir chez soi et prévenir la perte d'autonomie

Pendant la crise sanitaire, le maître-mot de l'Action Sociale a été d'assurer une continuité de service dans l'accompagnement de ses bénéficiaires et dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur. Des alternatives en distanciel à certaines actions collectives ont été mises en place.

Les dispositifs et les mesures mis en place en 2021

L'année 2021 a été marquée par le déploiement de nouveaux dispositifs et de nouvelles mesures :

> le plan d'aide personnalisé **OSCAR** (Offre de Services Coordonnée pour l'Accompagnement de ma Retraite) en faveur de la prévention de la perte d'autonomie. Une 1ère vague en 2021 a concerné le département de Creuse (23).

> le dispositif de **Secours financier et énergie**. Ces aides sont destinées aux retraités confrontés à une difficulté subite, inhabituelle et imprévisible susceptible de mettre en cause le maintien à domicile.

> **L'élargissement des critères d'octroi des aides individuelles** (nouveau barème de ressources)

> La **revalorisation du tarif horaire de l'aide humaine à domicile** à hauteur de 3,40 euros, dès le 1^{er} octobre 2021.

> **le lancement d'un appel à projet auprès de bailleurs sociaux** pour soutenir l'adaptation de logements individuels en habitat diffus (conformément à la circulaire n°2020-11 du 10 février 2020 relative à la prévention de la perte d'autonomie dans le parc de logements sociaux).

Les mesures reconduites en 2021 :

> **la poursuite** des aides en faveur du maintien à domicile des personnes âgées ; l'attribution des aides individuelles pour l'adaptation de l'habitat ; le dispositif forfaitaire de 500 € pour aider les retraités en sortie d'hospitalisation.

> **l'attribution d'Aides complémentaires Habitat** spécifiques aux **travailleurs Indépendants**, en progression du fait de leur déploiement fin 2020.

> **Un programme d'action collectives de prévention pour les retraités** quelle que soit leur caisse de retraite avec la mise en œuvre d'ateliers, de conférences, de pièces de théâtre.

> **des appels à projets régionaux** lancés afin de soutenir financièrement (subventions, prêts) des initiatives locales. Ils ont concerné :

- **les lieux de vie collectifs pour les seniors** : petit équipement, équipement lourd ;

- les **bailleurs sociaux** dans le cadre de la nouvelle circulaire de la CNAV 2020-11 pour l'adaptation des logements des retraités dans le parc social ;
- les **actions de prévention** à destination des personnes âgées : (silver économie).

> D'autres **partenariats structurants en matière de prévention** ont été réalisés : Familles rurales, URNACS (centres sociaux), ANVC (séniors en vacances), « au bout du fil ».

Chiffres 2021

Aides individuelles

15,9 millions d'euros d'aide au maintien à domicile

14 780 retraités bénéficiaires d'une aide individuelle

89% de bénéficiaires satisfaits par l'action sociale retraite

Aides collectives

36 projets, ont été financés par des subventions au titre de l'année 2021, pour l'aide aux structures porteuses de projets de prévention auprès des séniors

50 projets ont été soutenus dans le cadre des actions collectives de prévention et des partenariats

42 subventions ont été accordées à des lieux de vie collectifs (hors bailleurs sociaux)

22 aides habitat ont été accordées sous forme de subvention à un bailleur social

5 prêts sans intérêts ont été accordées à des lieux de vie collectifs.

1 400 participants à des ateliers de prévention, **700 participants** à des conférences ou pièces de théâtre

Les aides individuelles et collectives, perspectives 2022

Au niveau des aides individuelles :

Dans le cadre de la refonte du dispositif de plan d'aide personnalisé, **l'Offre de Services Coordonnée pour l'Accompagnement de ma Retraite, OSCAR, est déployée** par vagues, par quadrimestre à compter de 2022 afin de couvrir les 7 départements (*Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne*) d'ici fin 2023.

Des travaux se poursuivent avec les départements pour **faciliter les démarches administratives des retraités** :

- un **formulaire unique** (département, CARSAT, MSA) de demande d'aide à l'autonomie à domicile pour les personnes âgées est déployé progressivement selon les territoires. Déploiement début 2022 en Haute Vienne, pour les autres départements le déploiement reste à préciser.
- la **coordination avec les départements sur l'évaluation des besoins des personnes âgées**, afin de simplifier les démarches des bénéficiaires.

Une **démarche renouvelée** sera expérimentée sur les **critères d'octroi des aides individuelles** afin d'accompagner les retraités les plus fragiles.

Au niveau des aides collectives

Le lancement d'appels à projets pour soutenir financièrement des initiatives locales :

- pour la **rénovation des résidences autonomie** : l'Assurance retraite et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie souhaitent investir pour la réhabilitation, la modernisation ou la mise aux normes des logements en résidences autonomie, construits avant les années 1990. En 2022, elles mobiliseront 32,5 millions d'euros sur l'ensemble du territoire, grâce aux crédits du Ségur de la santé et du plan de France relance. L'objectif étant d'améliorer le cadre de vie des personnes âgées, et de favoriser le maintien de leur autonomie et l'ouverture sur l'extérieur.
- dédiés à l'**habitat pour les seniors** : petit équipement, équipement lourd
- dédié aux **bailleurs sociaux** pour l'adaptation des logements du parc social
- destiné aux **actions de prévention** à destination des personnes âgées

Le développement de nouveaux thèmes (atelier numérique, bienvenue à la retraite, etc.) dans le cadre du programme d'action collectives de prévention à destination des retraités, quelle que soit leur caisse de retraite : ateliers, conférences, pièces de théâtre.

Des partenariats renforcés ou reconduits

Sur les 7 départements de sa circonscription, la CARSAT Centre-Ouest développe aussi une coordination partenariale qui vise à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

Elle vient récemment de rejoindre le **Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine**, un centre d'expertise qui lutte contre la dépendance et les pathologies liées au vieillissement et favorise l'autonomie et le bien-être des personnes âgées en impulsant des actions concrètes sur le territoire.

La CARSAT poursuit également des partenariats structurants pour la **mise en place de dispositifs régionaux de prévention et de maintien du lien social**.

Le Service social pour aider et accompagner les assurés

L'ambition du Service social et de ses partenaires est d'aider les assurés à se projeter, à envisager l'avenir malgré les difficultés de santé, à s'adapter, à rechercher en soi et dans l'entreprise les ressources susceptibles de transformer l'écueil en opportunité d'évolution professionnelle.

Les faits marquants 2021

L'année 2021 a été à nouveau marquée par une situation instable et a éprouvé tout particulièrement l'Assurance Maladie. Malgré les difficultés et la mise en place de protocoles sanitaires évolutifs du fait du contexte lié au COVID 19, la mobilisation du Service social est restée intacte, les équipes se sont adaptées pour rester en lien avec les assurés.

La confirmation de l'implication du Service social au profit des assurés fragilisés par la maladie et dont l'activité professionnelle risque d'être menacée en raison de leur état de santé. Cette problématique touche les salariés mais aussi les Travailleurs Indépendants et leur entreprise.

La réalisation de certains entretiens à distance, via Teams : Cette nouvelle pratique, qui ne remplace pas les entretiens en face à face, permet d'enrichir les entretiens qui se seraient tenus par téléphone. Ce dispositif permet aussi à des assurés malades d'éviter un déplacement tout en conservant la qualité du contact et une meilleure communication visuelle.

La mise en place d'une nouvelle modalité de contact par le 36 46 avec l'utilisation du langage naturel. Les assurés composent le 36 46 et prononcent « Service social » ils sont alors mis en relation directement avec une Conseillère Service de l'Assurance Maladie (CSAM).

Chiffres 2021

Le Service social a été destinataire de **80 789 signalements**, dont 30 030 ont fait l'objet d'une offre de service auprès des assurés.

Le Service social a reçu 16 652 assurés au cours de l'année, dont :

- 16 601 ont fait l'objet d'un accompagnement individuel uniquement
- 9 ont participé à une action collective uniquement
- 42 ont été accompagnés en individuel et en collectif

Les 16 643 bénéficiaires d'un accompagnement individuel se répartissent ainsi sur les problématiques dominantes (axes d'intervention) :

- Agir pour le bien vieillir : 11%
- Prévenir la désinsertion professionnelle : 43%
- Sécuriser les parcours en santé : 36%
- Stabiliser le retour à domicile après hospitalisation : 10%

Les 51 participants aux actions collectives se répartissent ainsi sur les problématiques dominantes :

- Prévenir la désinsertion professionnelle : 94%
- Sécuriser les parcours en santé : 6%

Dans la période, 758 dossiers sociaux ont été supervisés.

Les perspectives 2022

L'année 2022 sera placée sous le signe de la communication : une meilleure visibilité des actions du Service social pour le grand public, une clarification de ses axes d'intervention pour ses partenaires.

Le Service social va porter, avec ses partenaires internes, l'ambition de l'Assurance Maladie : se rapprocher des assurés pour un service de qualité en direction des plus fragiles.

Les risques professionnels

La PREVENTION des risques professionnels

La CARSAT Centre-Ouest informe, conseille, accompagne et contrôle les entreprises dans leurs démarches de prévention grâce aux ingénieurs conseils et aux contrôleurs de sécurité de son secteur « Assurance risques professionnels ». En 2021, le secteur a renoué avec un niveau d'activité similaire à celui existant avant la pandémie COVID 19. Dans ce contexte, fort des adaptations réalisées en 2020, les équipes ont pu reprendre leurs missions et poursuivre leurs objectifs.

Les faits marquants 2021

Les actions spécifiques en prise avec la pandémie ont été **maintenues** et le **traitement** des dossiers de **subvention COVID 19** a été finalisé. Des fiches thématiques ont été créées ainsi qu'une FAQ interne (foire aux questions) qui ont permis aux préventeurs de réaliser une veille sur un sujet en lien à une actualité quotidienne.

L'expérimentation du Programme d'Amélioration de la Performance par la Prévention (AP2) » a été déployée. Il met en œuvre de nouvelles modalités d'action en entreprise. Dans le cadre de ce projet, les entreprises volontaires bénéficient d'un accompagnement visant à monter en compétence sur la performance globale, la résolution de problème intégrant les enjeux de santé des acteurs internes, partager les expériences avec d'autres entreprises de secteurs d'activité différents.

Le lancement de formations 100% à distance, en particulier pour accompagner le déploiement du programme national TMS Pro. Plus de 80 dirigeants ont été formés à distance sur le champ de la prévention des Troubles Musculo Squelettique (TMS).

Les travaux d'élaboration des programmes pour la COG 2023-2027 ont débuté. Dans le cadre de ces travaux les CARSAT/Cramif/CDSS ont été associées à l'élaboration de 17 notes d'opportunités. La CARSAT Centre-Ouest a été associée sur 2 thématiques : Les troubles musculo squelettiques (TMS) et les risques psychosociaux (RPS).

La newsletter @ctuPrev', la lettre d'information destinée aux entreprises a repris sa parution sous un nouveau format.

L'Adaptation des pratiques dans le secteur des Risques professionnels a permis de **maintenir les réunions** de service interne et l'inter-CT (Comités Techniques Régionaux) dans un format à distance.

Cinq webinaires ont été réalisés : un vers le secteur des commerces de gros, deux en partenariat avec le service retraite sur la thématique « La santé de vos salariés, obligations et leviers d'action » et deux vers les organismes de formation habilités.

Chiffres clés

Activité : 4 509 interventions et 1 543 établissements visités

Subvention versée aux entreprises : 4 488 000 €

Incitations financières engagées

- 54 contrat de prévention signés
- 459 aides financières simplifiées (Hors Covid) versées
- 33 injonctions

Formation : 31 stages animés/267 participants

Les perspectives 2022

En ce qui concerne la prévention des risques professionnels, il est prévu en 2022 :

Le déploiement des actions du CPG 2022 :

- **TMS PROS** qui prévoit la poursuite de l'action de mobilisation des dirigeants (journées de formation organisées en distancielle), l'organisation de webinaires d'accompagnement à l'utilisation de l'outil. L'année 2022 marquera également la promotion d'une escape Game réalisé en interne par les équipes de la prévention
- **Risque chimique** : les objectifs porteront sur l'établissement d'un plan d'action en accord avec le préventeur de secteur et la mise en œuvre des actions de prévention avec les contrôles aérauliques ou d'exposition professionnelle si besoin.

La préparation de la COG 2023-2027 : L'année 2022 étant une année de transition entre deux COG.

Le Plan Santé Travail 4 (PST) finalisé fin 2021 va permettre de décliner les actions au niveau régional dans le cadre du PRST4. Le service prévention sera engagé en particulier dans le copilotage du groupe traitant de la thématique RPS.

Le déploiement des formations et des manifestations sera adapté en fonction des contraintes sanitaires.

Le Référentiels Nationaux de Processus (RNP) remplacera en 2022 le Plan de Maîtrise Socle, la date n'est pas encore connue actuellement.

Sur le plan des aides financières, 4 nouvelles **Subventions Prévention Très Petites Entreprises (SPTPE)** seront mobilisables par les entreprises :

- 2 pour le secteur de l'aide à la personne
- 1 pour le secteur BTP
- 1 sur le risque RPS

En plus de ces nouvelles aides, 3 aides déjà existantes vont évoluer :

- Métiers de bouches
- Hôtel +
- TMS Pro Action

Sur le volet ressources humaines, l'année sera marquée par des prises de postes à la suite des évolutions internes et des recrutements décidés en 2021. Ces prises de postes seront conditionnées pour deux agents à l'obtention de leur agrément.

- Changement de secteur géographique pour 2 contrôleurs de sécurité
- Prise de poste pour 2 nouveaux contrôleurs de sécurité
- Evolution d'un contrôleur de sécurité au poste d'ingénieur conseil responsable du Groupe Support et Formation
- Evolution d'un ingénieur conseil au poste d'ingénieur conseil régional adjoint

La TARIFICATION des risques professionnels

Les faits marquants 2021

L'évolution de l'organisation vers plus d'experts métier pour un accompagnement important sur les outils et leur bonne utilisation et aussi sur la fiabilisation du traitement des dossiers par la mise en place d'un accompagnement plus individualisé.

L'organisation de webinaires de sensibilisation des entreprises à la dématérialisation de la notification de taux qui devient obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022 pour toutes les entreprises.

Le passage automatique à la dématérialisation de la notification du taux AT-MP (Accidents du travail et Maladies professionnelles) pour toutes les entreprises concernant la tarification 2022.

La mise en place d'une gestion Electronique des Documents intégrée au Système National de Tarification des Risques Professionnels (SNTRP) depuis le 18 novembre 2021.

Chiffres clés

77 769 notifications éditées :

- 67 911 tarification collective dont 11 242 dématérialisées
- 9 858 tarification calculée dont 9 307 dématérialisées

Sur les 5 346 contrôles réalisés entre octobre 2020 et septembre 2021, 4 192 concernent le Plan de Contrôle Socle de l'Agent Comptable (PCSAC)

Les perspectives 2022

En ce qui concerne le secteur « Tarification », il est prévu en 2022 :

La présentation et les analyses des études et résultats internes mais aussi une mise en perspective des différents résultats des caisses et une responsabilisation des acteurs sur les résultats.

L'amélioration permanente de la qualité des taux notifiés par l'étude mensuelle des erreurs relevées par le plan de Contrôle.

L'accompagnement individualisé au regard du taux d'erreur relevé.

Le changement de gouvernance en 2022

Renouveau de la gouvernance administrative de la CARSAT Centre-Ouest

Gilles Courros et son équipe de Direction ont souhaité une nouvelle gouvernance administrative en élargissant notamment certaines instances aux cadres.

Basée sur les échanges, sur une coordination et une collaboration renforcée, cette nouvelle gouvernance vise à conduire à une plus forte implication des collaborateurs et des autres parties prenantes. Ils ont ainsi une meilleure connaissance des projets majeurs, participent à la co-construction de certains axes stratégiques et ont connaissance des points d'alerte importants.

Renouvellement du conseil d'administration

La CARSAT Centre-Ouest est administrée par un conseil d'administration de 25 membres qui a été **renouvelé le 29 mars 2022**.

Le conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires de la CARSAT Centre Ouest. Il a pour **mission** :

- d'établir les statuts et le règlement intérieur de l'organisme.
- d'autoriser le Président à signer le contrat pluriannuel de gestion
- de contrôler l'application par le Directeur et l'Agent Comptable des dispositions législatives et réglementaires ainsi que l'exécution de ses propres délibérations
- d'orienter et contrôler l'activité de la CARSAT en se prononçant sur le ou les rapports qui lui sont soumis par le Directeur
- de voter les budgets

Il **délègue** une partie de ses attributions à **5 commissions règlementaires** :

- commission de recours amiable
- commission des marchés
- commission régionale des accidents du travail et des maladies professionnelles
- commission de réclamation du compte professionnel de prévention
- commission des pénalités

Liste des administrateurs désignés le 29/03/2022 voir annexe

Les Ressources humaines

Le télétravail plébiscité à la CARSAT Centre-Ouest

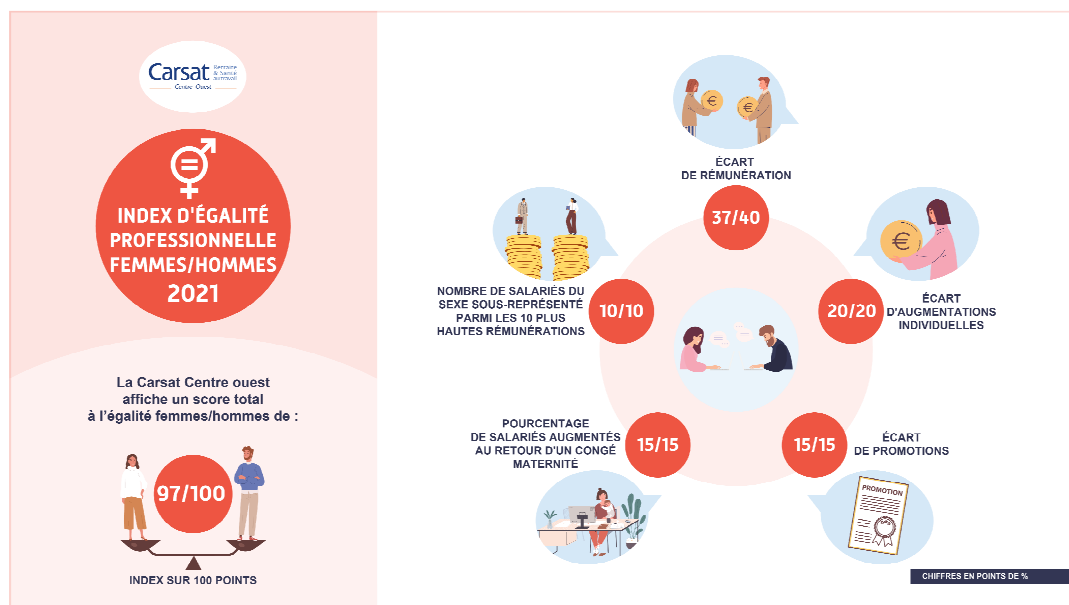
Dès la fin de la crise sanitaire, un protocole d'accord local a été signé permettant à l'ensemble des agents de télétravailler un à deux jours par semaine. Ainsi 78 % des agents ont souhaité accéder au télétravail de façon pérenne. En 2022, le taux d'agents en télétravail est passé à 81% avec plus de la moitié qui télétravaillent deux jours par semaine.

Plus de 600 000 euros de dépenses liées à l'équipement informatique ont été investis en 2020 et 2021, pour permettre aux salariés de travailler de façon optimisée à leur domicile. A cela s'ajoute différentes dépenses telles que l'équipement de salle de réunion pour la mise en place de visio-conférences, les abonnements téléphoniques, ... dépenses en lien avec les nouvelles modalités de travail.

Un excellent index d'égalité professionnelle femmes-hommes

La CARSAT Centre-Ouest obtient l'excellente note de 97/100 à l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes 2021. La note est calculée à partir de cinq principaux critères de notation en matière de rémunération, d'augmentation individuelles, de promotions, de nombre de salariées augmentées à leur retour de maternité et de la parité parmi les dix plus hautes rémunérations. Dans le cas où une entreprise obtiendrait moins de 75 points, elle devrait mettre en œuvre des mesures correctives.

Pour rappel, l'index de l'égalité professionnelle a été créé en 2018 par la loi Avenir professionnel de septembre 2018. Il permet de prévenir les inégalités entre les femmes et les hommes dans le monde du travail.



Une opération immobilière d'envergure : l'extension et la réhabilitation du siège de la CARSAT Centre Ouest

Depuis fin 2019, la CARSAT Centre Ouest travaille sur la réhabilitation et l'extension de son siège social. Un programme immobilier d'envergure permettant à la fois une amélioration de la performance énergétique, une adaptation des locaux aux nouveaux usagers. Accompagné par le cabinet Reflet pour élaborer le programme fonctionnel du projet, l'ensemble des collaborateurs a été associé à la réflexion afin d'exprimer leurs idées sur les aménagements souhaités. Suite au concours de maîtrise d'œuvre, la CARSAT a officialisé la notification du marché au lauréat le 11 janvier dernier. Le début des travaux devrait débuter fin 2023.

COMPOSITION DU CA AU 29 03 2022

ANNEXE

<i>Conseil d'Administration de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Centre ouest</i>		
Président du CA : Sagne Jean-Claude 1 ^{er} Vice-Président : Debatisse Bruno / 2 ^{ème} Vice-Président : Rambaud Jean-Philippe/ 3 ^{ème} Vice-Président : Boyadjian Vahé		
REPRESENTANTS DES ASSURES SOCIAUX		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
CGT	FABRY Arnaud-Guilhem BADDI Omar	DA GUIA Julien MARY Marc
CGT-FO	GARDIN Patrick FAYE Eve	BONNETAUD Renée-Pascale siège vacant
CFDT	LEVEQUE Martine SAGNE Jean Claude	GRATTEAU Jean-Marie RAMOS VIDAL Maria
CFTC	RAMBAUD Jean-Philippe	PINEAU Gwenaëlle
CFE.CGC	JEAN Gaël	BOUSSIER Jean-Marie
REPRESENTANTS DES EMPLOYEURS		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
U.2.P.	TABARD Denis	CROISILLE Eric
M.E.D.E.F.	BARDOULAT Michel DEBATISSE Bruno MELIN Jean-Yves ORTEGA Anne	CHARBONNIER Isabelle DUMONT Pascal GOUVERNAIRE Elisabeth ROBIN Geoffroy
C.P.M.E.	BOYADJIAN Vahé François DENIS Stéphanie GUEROUX Benoît	DEFEUILLAS Vincent LANDRON Jean-François LAUBARY Arnaud
REPRESENTANT DE LA FEDERATION NATIONALE DE LA MUTUALITE FRANÇAISE		
	TITULAIRE	SUPPLEANT
	WOLFF Florence	SEGUIN Brigitte
PERSONNES QUALIFIEES (pas de suppléants)		
TITULAIRE		
BEYLIER Serge BOSQUET Laurent CHABANAIS Sylvie METROT Marie-Josette		
REPRESENTANT DE L'U.R.A.F. (voix consultative)		
TITULAIRE		
Marie-Claude CARLAT		
REPRESENTANT DU CPSTI (voix consultative)		
TITULAIRE		
Véronique HEINGLE		
REPRESENTANTS DU PERSONNEL (voix consultative)		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
CGT cadres	NEUVIAL-HANRY Jean Paul	RIGAL Philippe
CGT Employés	THIRIFAYS Marie-Laure -	DEFOURNIER Cécile NEUVIAL-HANRY Agnès